

Compte de résultat	Exercice 01/02/23 - 31/01/24 Durée 12 mois	Exercice 01/02/22 - 31/01/23 Durée 12 mois
	Montant	Montant
PRODUITS D'EXPLOITATION	54 350 815	49 629 850
VENTES DE MARCHANDISES	52 188 849	47 851 707
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	1 679 965	1 270 085
<i>MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES</i>	<i>53 868 814</i>	<i>49 121 792</i>
SUBVENTION D'EXPLOITATION	19 231	21 794
REPRISES SUR PROVISIONS	188 401	146 158
TRANSFERTS DE CHARGES	262 080	331 398
AUTRES PRODUITS	12 289	8 708
CHARGES D'EXPLOITATION	51 607 556	47 011 743
ACHAT DE MARCHANDISES	38 668 350	35 759 953
VARIATION DES STOCKS	86 400	-638 110
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	136 951	133 010
VARIATION DES STOCKS	-8 649	-4 800
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	4 926 047	4 678 590
IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	680 608	633 117
SALAIRES ET TRAITEMENTS	4 571 059	4 327 527
CHARGES SOCIALES	1 589 365	1 229 018
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	710 756	673 615
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	129 597	124 601
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	61 600	63 800
AUTRES CHARGES	55 472	31 423
RESULTAT D'EXPLOITATION	2 743 259	2 618 106
PRODUITS FINANCIERS	180 976	55 890
PARTICIPATIONS	130 368	17 775
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	36 777	33 061
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	13 832	524
PRODUITS NETS SUR CESSIONS VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT		4 531
CHARGES FINANCIERES	54 295	25 584
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	28 260	25 584
CHARGES NETTES SUR CESSIONS VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	26 036	
RESULTAT FINANCIER	126 681	30 305
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	2 869 940	2 648 412

Compte de résultat	Exercice 01/02/23 - 31/01/24 Durée 12 mois	Exercice 01/02/22 - 31/01/23 Durée 12 mois
	Montant	Montant
PRODUITS EXCEPTIONNELS	26 018	73 901
SUR OPERATIONS DE GESTION	10	47 800
SUR OPERATION EN CAPITAL	0	
REPRISES SUR PROVISIONS	26 008	26 101
CHARGES EXCEPTIONNELLES	24 278	27 221
SUR OPERATIONS DE GESTION	24 278	27 221
SUR OPERATION EN CAPITAL	0	
DOTATIONS AUX PROVISIONS REGLEMENTEES		
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		
RESULTAT EXCEPTIONNEL	1 739	46 681
PARTICIPATIONS DES SALAIRES	607 810	582 395
IMPÔTS SUR LES BENEFICES	554 510	520 429
TOTAL DES PRODUITS	54 557 809	49 759 641
TOTAL DES CHARGES	52 848 449	48 167 373
RESULTAT NET COMPTABLE	1 709 360	1 592 268
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier		
Produits financiers concernant les entreprises liées	148 363	37 300
Charges financières concernant les entreprises liées		

Comptes certifiés conformes

DocuSigned by:

 FF5C084DE60F410...

Bilan actif	Clôture au 31/01/24 Durée 12 mois			Clôture au 31/01/23 Durée 12 mois
	Brut	Amort. & Prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	21 065 006	17 141 097	3 923 909	4 487 554
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	194 166	116 036	78 131	80 601
CONCESSIONS, BREVETS, DROITS SIMILAIRES	119 741	116 036	3 705	6 175
FONDS COMMERCIAL (1)	74 426		74 426	74 426
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	18 772 035	17 025 061	1 746 974	2 312 143
TERRAINS	748 413	673 600	74 813	90 844
CONSTRUCTIONS	11 673 906	10 339 698	1 334 208	1 715 872
INSTAL. TECHNIQUE, MATERIEL & OUTILLAGE	6 131 941	5 814 071	317 870	485 487
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	203 094	197 693	5 401	11 760
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	14 681		14 681	8 181
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	2 098 805		2 098 805	2 094 810
PARTICIPATIONS	20 000		20 000	20 000
TITRES IMMOBILISES DIVERS	1 353 109		1 353 109	1 352 713
PRÊTS	199 339		199 339	185 553
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	526 357		526 357	536 544
ACTIF CIRCULANT	13 777 077	129 597	13 647 480	12 755 658
STOCKS ET EN-COURS	5 307 442	129 597	5 177 845	5 260 591
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	30 285		30 285	21 636
MARCHANDISES	5 277 158	129 597	5 147 561	5 238 956
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	1 960 619		1 960 619	1 699 968
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	336 968		336 968	343 355
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	1 623 651		1 623 651	1 356 613
CREANCES DIVERSES (3)	3 691 108		3 691 108	1 502 844
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	384 491		384 491	410 526
DISPONIBILITES	2 119 190		2 119 190	3 601 255
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	314 228		314 228	280 473
TOTAL GENERAL	34 842 083	17 270 694	17 571 389	17 243 212
(1) Dont droit au bail			68 328	68 328
(2) Dont à moins d'un an			219 425	221 538
(3) Dont à plus d'un an				

Bilan passif		Clôture au 31/01/24 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/23 Durée 12 mois
		Montant	Montant
CAPITAUX PROPRES		10 194 638	9 912 368
CAPITAL		1 600 000	1 600 000
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT		496 700	496 700
RESERVES		6 371 537	6 180 351
RESERVE LEGALE		160 000	160 000
AUTRES RESERVES		6 211 537	6 020 351
RESULTAT DE L'EXERCICE		1 709 360	1 592 268
PROVISIONS REGLEMENTEES		17 041	43 048
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES		174 270	176 470
PROVISIONS POUR RISQUES		171 600	173 800
PROVISIONS POUR CHARGES		2 670	2 670
DETTE(1)		7 202 481	7 154 374
DETTE FINANCIERE		807 468	962 591
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT (2)		217 408	419 415
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES		590 061	543 175
AVANCES ET ACOMPTES REÇUS SUR COMMANDES		29	384
DETTE D'EXPLOITATION		6 373 828	6 084 096
DETTE FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		3 973 685	3 832 868
DETTE FISCALES ET SOCIALES		2 171 757	2 026 783
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION		228 386	224 444
DETTE DIVERSE		14 804	101 393
DETTE SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES		11 109	99 905
AUTRES DETTES DIVERSES		3 695	1 489
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		6 353	5 910
TOTAL GENERAL		17 571 389	17 243 212
(1) Dont à plus d'un an		868 106	1 016 144
Dont à moins d'un an		6 334 375	6 137 430
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques			

Comptes certifiés conformes

DocuSigned by:

Mme Nathalie COGNET

FF5C084DE60F410...



THOUARS DISTRIBUTION

Société par Actions Simplifiée au capital de 1.600.000 €

Route de Saumur

79100 SAINTE VERGE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 JANVIER 2024

Cabinet GUILLET BOUJU ASSOCIES

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale

Ouest Atlantique

7, rue Roland Garros

44700 ORVAULT

Aux Associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société THOUARS DISTRIBUTION relatifs à l'exercice clos le 31 janvier 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} février 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes notamment pour ce qui concerne les stocks.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil de parrainage du 2 mai 2024.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Orvault, le 12 juin 2024

Cabinet GUILLET BOUJU ASSOCIES

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale
Ouest Atlantique


Nicolas BOUJU

Commissaire aux Comptes Associé

Bilan actif	Clôture au 31/01/24 Durée 12 mois			Clôture au 31/01/23 Durée 12 mois
	Brut	Amort. & Prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	21 065 006	17 141 097	3 923 909	4 487 554
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	194 166	116 036	78 131	80 601
CONCESSIONS, BREVETS, DROITS SIMILAIRES	119 741	116 036	3 705	6 175
FONDS COMMERCIAL (1)	74 426		74 426	74 426
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	18 772 035	17 025 061	1 746 974	2 312 143
TERRAINS	748 413	673 600	74 813	90 844
CONSTRUCTIONS	11 673 906	10 339 698	1 334 208	1 715 872
INSTAL. TECHNIQUE, MATERIEL & OUTILLAGE	6 131 941	5 814 071	317 870	485 487
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	203 094	197 693	5 401	11 760
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	14 681		14 681	8 181
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	2 098 805		2 098 805	2 094 810
PARTICIPATIONS	20 000		20 000	20 000
TITRES IMMOBILISES DIVERS	1 353 109		1 353 109	1 352 713
PRÊTS	199 339		199 339	185 553
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	526 357		526 357	536 544
ACTIF CIRCULANT	13 777 077	129 597	13 647 480	12 755 658
STOCKS ET EN-COURS	5 307 442	129 597	5 177 845	5 260 591
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	30 285		30 285	21 636
MARCHANDISES	5 277 158	129 597	5 147 561	5 238 956
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	1 960 619		1 960 619	1 699 968
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	336 968		336 968	343 355
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	1 623 651		1 623 651	1 356 613
CREANCES DIVERSES (3)	3 691 108		3 691 108	1 502 844
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	384 491		384 491	410 526
DISPONIBILITES	2 119 190		2 119 190	3 601 255
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	314 228		314 228	280 473
TOTAL GENERAL	34 842 083	17 270 694	17 571 389	17 243 212
(1) Dont droit au bail			68 328	68 328
(2) Dont à moins d'un an			219 425	221 538
(3) Dont à plus d'un an				

Cabinet
Guillet Bouju Associés

Bilan passif	Clôture au 31/01/24 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/23 Durée 12 mois
	Montant	Montant
CAPITAUX PROPRES	10 194 638	9 912 368
CAPITAL	1 600 000	1 600 000
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT	496 700	496 700
RESERVES	6 371 537	6 180 351
RESERVE LEGALE	160 000	160 000
AUTRES RESERVES	6 211 537	6 020 351
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 709 360	1 592 268
PROVISIONS REGLEMENTEES	17 041	43 048
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	174 270	176 470
PROVISIONS POUR RISQUES	171 600	173 800
PROVISIONS POUR CHARGES	2 670	2 670
DETTE(1)	7 202 481	7 154 374
DETTE FINANCIERE	807 468	962 591
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT (2)	217 408	419 415
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	590 061	543 175
AVANCES ET ACOMPTES REÇUS SUR COMMANDES	29	384
DETTE D'EXPLOITATION	6 373 828	6 084 096
DETTE FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	3 973 685	3 832 868
DETTE FISCALES ET SOCIALES	2 171 757	2 026 783
AUTRES DETTE D'EXPLOITATION	228 386	224 444
DETTE DIVERSE	14 804	101 393
DETTE SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	11 109	99 905
AUTRES DETTE DIVERSE	3 695	1 489
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	6 353	5 910
TOTAL GENERAL	17 571 389	17 243 212
(1) Dont à plus d'un an	868 106	1 016 144
Dont à moins d'un an	6 334 375	6 137 430
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques		

Compte de résultat	Exercice 01/02/23 - 31/01/24 Durée 12 mois	Exercice 01/02/22 - 31/01/23 Durée 12 mois
	Montant	Montant
PRODUITS D'EXPLOITATION	54 350 815	49 629 850
VENTES DE MARCHANDISES	52 188 849	47 851 707
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	1 679 965	1 270 085
<i>MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES</i>	<i>53 868 814</i>	<i>49 121 792</i>
SUBVENTION D'EXPLOITATION	19 231	21 794
REPRISES SUR PROVISIONS	188 401	146 158
TRANSFERTS DE CHARGES	262 080	331 398
AUTRES PRODUITS	12 289	8 708
CHARGES D'EXPLOITATION	51 607 556	47 011 743
ACHAT DE MARCHANDISES	38 668 350	35 759 953
VARIATION DES STOCKS	86 400	-638 110
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	136 951	133 010
VARIATION DES STOCKS	-8 649	-4 800
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	4 926 047	4 678 590
IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	680 608	633 117
SALAIRES ET TRAITEMENTS	4 571 059	4 327 527
CHARGES SOCIALES	1 589 365	1 229 018
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	710 756	673 615
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	129 597	124 601
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	61 600	63 800
AUTRES CHARGES	55 472	31 423
RESULTAT D'EXPLOITATION	2 743 259	2 618 106
PRODUITS FINANCIERS	180 976	55 890
PARTICIPATIONS	130 368	17 775
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	36 777	33 061
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	13 832	524
PRODUITS NETS SUR CESSIONS VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT		4 531
CHARGES FINANCIERES	54 295	25 584
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	28 260	25 584
CHARGES NETTES SUR CESSIONS VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	26 036	
RESULTAT FINANCIER	126 681	30 305
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	2 869 940	2 648 412

*Cabinet
Guillet Bouju Associés*

Compte de résultat	Exercice 01/02/23 - 31/01/24 Durée 12 mois	Exercice 01/02/22 - 31/01/23 Durée 12 mois
	Montant	Montant
PRODUITS EXCEPTIONNELS	26 018	73 901
SUR OPERATIONS DE GESTION	10	47 800
SUR OPERATION EN CAPITAL	0	
REPRISES SUR PROVISIONS	26 008	26 101
CHARGES EXCEPTIONNELLES	24 278	27 221
SUR OPERATIONS DE GESTION	24 278	27 221
SUR OPERATION EN CAPITAL	0	
DOTATIONS AUX PROVISIONS REGLEMENTEES		
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		
RESULTAT EXCEPTIONNEL	1 739	46 681
PARTICIPATIONS DES SALARIES	607 810	582 395
IMPÔTS SUR LES BENEFICES	554 510	520 429
<i>TOTAL DES PRODUITS</i>	<i>54 557 809</i>	<i>49 759 641</i>
<i>TOTAL DES CHARGES</i>	<i>52 848 449</i>	<i>48 167 373</i>
RESULTAT NET COMPTABLE	1 709 360	1 592 268
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier Produits financiers concernant les entreprises liées Charges financières concernant les entreprises liées		
	148 363	37 300

*Cabinet
Guillet Bouju Associés*

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

■ FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

*Cabinet
Guillet Bouju Associés*

■ EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

■ PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect des principes fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Le fonds commercial est inscrit pour sa valeur d'acquisition ; il n'a pas fait l'objet d'amortissement.

Le droit au bail est inscrit pour sa valeur d'acquisition ; il n'a pas fait l'objet d'amortissement.

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 1 à 5 ans.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains : 20 à 30 ans
- Constructions : 10 à 30 ans
- Agencements des constructions : 6 ans 2/3 à 10 ans
- Agencements divers : 5 à 20 ans
- Matériel d'exploitation : 3 à 10 ans
- Matériel de transport : 5 ans
- Matériel de bureau : 3 à 8 ans
- Mobilier de bureau : 6 ans 2/3 à 10 ans

*Cabinet
Guillet Bouju Associés*

L'écart d'amortissements entre le mode dégressif et le mode linéaire est constaté en amortissement dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

S.A.S. THOUARS DISTRIBUTION

Exercice du 1^{er} février 2023 au 31 janvier 2024

■ NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 104 950 actions.

Cabinet
Guillet Bouju Associés

Variation des capitaux propres

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Capital	1 600 000			1 600 000
Primes de fusion	496 700			496 700
Réserves	6 180 351	191 186		6 371 537
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice N-1	1 592 268		1 592 268	
Résultat de l'exercice N		1 709 360		1 709 360
Provisions réglementées	43 048		26 008	17 041
	9 912 368	1 900 546	1 618 276	10 194 638

Fonds commercial

S.A.R.L. Electro Service	Fusion le 09/07/2007	6 098
--------------------------	----------------------	-------

Immobilisations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	194 166			194 166
Immobilisations corporelles	18 628 919	143 116	0	18 772 035
Immobilisations financières - titres	1 372 713	396		1 373 109
Immobilisations financières - créances	722 097	188 860	185 261	725 696
	20 917 895	332 372	185 261	21 065 006

Amortissements

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	113 566	2 470		116 036
Immobilisations corporelles	16 316 775	708 286		17 025 061
	16 430 341	710 756		17 141 097

<i>Dont dotation :</i>	- Linéaire	628 411		
	- Dégressive	82 345		
	- Exceptionnelle			

Provisions et dépréciations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires	43 048		26 008	17 041
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges ⁽¹⁾	173 800	61 600	63 800	171 600
Provision pour impôts ⁽²⁾	2 670			2 670
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant	124 601	129 597	124 601	129 597
	344 120	191 197	214 409	320 908

<i>Dont dotation :</i>	- Exploitation	191 197	188 401	
	- Financier			
	- Exceptionnel		26 008	

⁽¹⁾ La reprise sur provision pour risques et charges se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés :	63 800
- montants repris parce que devenus sans objet :	-

La provision pour risques et charges se décompose ainsi :

- Une provision pour risques représentant une quote-part de la société dans un litige de la société coopérative nationale assignée par le ministre de l'Economie et des Finances devant le tribunal de commerce de Paris pour une restitution aux fournisseurs de remises additionnelles. Les sommes susceptibles d'être reversées par la société s'élèvent à 110 k€. En

mai 2021, le tribunal de commerce de Paris a débouté le ministre de l'Economie et des Finances de toutes ses demandes, et en octobre 2023, la Cour d'Appel de Paris a confirmé ce jugement. En janvier 2024, le ministre de l'Economie et des Finances a formé un pourvoi en cassation contre la décision de la Cour d'Appel de Paris. La provision est donc maintenue.

- Une provision correspondant à des réductions sur ventes accordées aux clients sur l'exercice et non utilisées à la clôture de l'exercice ; ces réductions sur ventes sont valorisées au coût de revient de l'avantage accordé et s'élèvent à 62 k€.

(2) La société THOUARS DISTRIBUTION a constitué une provision pour risque pour la restitution d'impôts liée aux déficits des filiales pour 3 k€, exigible lorsque la CAFETERIA DU THOUET redeviendra bénéficiaire.

*Cabinet
Guillet Bouju Associés*

S.A.S. THOUARS DISTRIBUTIONExercice du 1^{er} février 2023 au 31 janvier 2024Cabinet
Guillet Bouju Associés**Biens pris en crédit-bail**

Néant

Créances – État des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	À UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	725 696	219 425	506 271
Acomptes versés sur commandes			
Créances d'exploitation	1 960 619	1 960 619	
Créances diverses	3 691 108	3 691 108	
Charges constatées d'avance	314 228	314 228	
	6 691 650	6 185 379	506 271

Dettes – État des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	À UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants ⁽¹⁾	222	222		
Emprunts bancaires ⁽¹⁾	217 186	200 458	16 728	
Emprunts & dettes financières divers ⁽²⁾	590 061	4 620	463 041	122 400
Avances, acompte reçus sur commandes	29	29		
Dettes d'exploitation	6 373 828	6 107 890		265 938
Dettes diverses	14 804	14 804		
Produits constatés d'avance	6 353	6 353		
	7 202 481	6 334 375	479 768	388 338

⁽¹⁾ Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires⁽¹⁾ Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice⁽¹⁾ Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice

199 958

⁽²⁾ Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales**Comptes rattachés et comptes de régularisation**

Les charges à payer, produits à recevoir, les charges et produits constatés d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement

- Plus-value latente au début de l'exercice -
- Plus-value latente à la fin de l'exercice -

■ NOTE SUR LE COMPTE DE RESULTAT**Chiffre d'affaires**

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

	N	N-1
- Magasin	48 990 881	45 017 167
- Drive	4 877 933	4 104 625
	53 868 814	49 121 792

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque mois de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel sont « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Les salariés à prendre en compte sont ceux définis à l'article L 130-1 du code de sécurité sociale.

Il se décompose ainsi :

Cadres	5
Agents de maîtrise	30
Employés	116
	151

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Résultat exceptionnel

	CHARGES	PRODUITS
Amortissement dérogatoire	-	26 008
Autres produits exceptionnels	-	10
Subvention d'équilibre	24 103	-
Pénalités et amendes	175	-
	24 278	26 018

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

La participation des salariés (<i>ordonnance du 21/10/1986</i>)	265 938
L'intéressement des salariés (<i>loi du 07/11/1990</i>)	341 872
	607 810

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun et diminuée de crédits d'impôts.

Intégration fiscale

La société fait partie du groupe d'intégration fiscale de la société mère S.A.S. SOGEDIS.

La charge d'impôt comptabilisée est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Impôt concernant le résultat courant avant impôts	705 484
Impôt concernant le résultat exceptionnel (<i>participation des salariés incluse</i>)	-150 974
	554 510

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

Situation au début de l'exercice (au taux de 25 %)	131 125
Situation à la fin de l'exercice (au taux de 25 %)	134 473

■ AUTRES INFORMATIONS

Cabinet
Guillet Bouju Associés

Dettes garanties par des sûretés réelles

Néant

Engagements financiers

	DONNÉS	REÇUS
Marge non utilisée des crédits confirmés	250 000	250 000

Dettes garanties par des suretés personnelles

Néant

Engagements retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de gros et de détail à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 64 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 2.50 % ^(*) ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 2.00 % ^(**) ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales : taux moyen retenu Cadre : 51%, Agent de maîtrise : 36%, Employé : 22% ;
- critère de turn-over du personnel : Faible ;
- table de mortalité : INSEE 2023 ;

^(*) Le taux d'inflation et le taux d'actualisation ont été fixés en considération de l'ancienneté moyenne des salariés lors du départ à la retraite.

^(**) Taux moyen IBOXX des 3 dernières années.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ 415 000 €

Face à cet engagement, la société THOUARS DISTRIBUTION a souscrit un contrat « ABP VIE », garantissant le remboursement d'une partie des indemnités. La valorisation de ce fonds s'élève à 401 346 € au 31 Janvier 2024.

S.A.S. THOUARS DISTRIBUTIONExercice du 1^{er} février 2023 au 31 janvier 2024*Cabinet
Guillet Bouju Associés***Entreprises liées**

	S.C.I. SOGECO	S.A.S. SOGEDIS	S.A.R.L. L'ODYSEE	S.A.R.L. CAFETERIA DU THOUET
Participations			10 000	10 000
Dépréciation participations				
Créances rattachées à des participations				
Immobilisations financières diverses			174 693	30 463
Clients et comptes rattachés				
Créances diverses		3 659 554		
Charges constatées d'avance				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				
Autres dettes diverses				
Produits de participation	20 000	122 618	1 120	4 625
Valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Intérêts et charges assimilées				

Filiales et participation à plus de 50 %

	S.A.R.L. L'ODYSEE	S.A.R.L. LA CAFETERIA DU THOUET
Capital	10 000	10 000
Réserves et R.A.N. avant affectation du résultat	105 845	-4 347
Quote-part du capital détenu	100 %	100 %
Valeur brute des titres détenus	10 000	10 000
Valeur nette des titres détenus	10 000	10 000
Prêts et avances consentis	174 693	30 463
Cautions & avals donnés	-	-
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	684 048	243 306
Résultat du dernier exercice clos	93 142	-
Dividendes encaissés	-	-

Comptes consolidés**Néant****Honoraires de commissariat aux comptes**

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.

THOUARS DISTRIBUTION
Société par actions simplifiée au capital de 1 600 000 euros
Siège social : Route de Saumur
79100 STE VERGE
626 920 342 RCS NIORT

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 27 JUIN 2024
--

Résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 janvier 2024

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 janvier 2024 s'élevant à 1 709 359,68 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 1 709 359,68 euros

A titre de dividendes 1 600 487,50 euros
Soit 15,25 euros par action

Le solde,
Au compte « Autres Réserves » 108 872,18 euros
Qui s'élève ainsi à 6 320 409,49 euros.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 janvier 2024 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 45,75 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 janvier 2024 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 1 600 441,75 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1^{er} janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Total des sommes distribuées	Nombre d'actions concernées	Réfaction sur les dividendes (Article 158.3.2 CGI)	
			Dividende éligible	Dividende non éligible
31/01/2021	1 100 925,50 €	104 950	125,88 €	1 100 799,62 €
31/01/2022	1 301 380,00 €	104 950	148,80 €	1 301 231,20 €
31/01/2023	1 401 082,50 €	104 950	160,20 €	1 400 922,30 €

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 27 juin 2024.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés ayant le droit de vote.

Certifié conforme
La Présidente

Mme Nathalie COGNET

DocuSigned by:

FF5C084DE60F410...

S.A.S. THOUARS DISTRIBUTION

Exercice du 1^{er} février 2023 au 31 janvier 2024

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

S.A.S. THOUARS DISTRIBUTION

Exercice du 1^{er} février 2023 au 31 janvier 2024

■ FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

■ EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

■ PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect des principes fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Le fonds commercial est inscrit pour sa valeur d'acquisition ; il n'a pas fait l'objet d'amortissement.

Le droit au bail est inscrit pour sa valeur d'acquisition ; il n'a pas fait l'objet d'amortissement.

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 1 à 5 ans.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

S.A.S. THOUARS DISTRIBUTION

Exercice du 1^{er} février 2023 au 31 janvier 2024

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains : 20 à 30 ans
- Constructions : 10 à 30 ans
- Agencements des constructions : 6 ans 2/3 à 10 ans
- Agencements divers : 5 à 20 ans
- Matériel d'exploitation : 3 à 10 ans
- Matériel de transport : 5 ans
- Matériel de bureau : 3 à 8 ans
- Mobilier de bureau : 6 ans 2/3 à 10 ans

L'écart d'amortissements entre le mode dégressif et le mode linéaire est constaté en amortissement dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

S.A.S. THOUARS DISTRIBUTION*Exercice du 1^{er} février 2023 au 31 janvier 2024***■ NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN****Capital**

Le capital social se compose de 104 950 actions.

Variation des capitaux propres

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Capital	1 600 000			1 600 000
Primes de fusion	496 700			496 700
Réserves	6 180 351	191 186		6 371 537
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice N-1	1 592 268		1 592 268	
Résultat de l'exercice N		1 709 360		1 709 360
Provisions réglementées	43 048		26 008	17 041
	9 912 368	1 900 546	1 618 276	10 194 638

Fonds commercial

S.A.R.L. Electro Service	Fusion le 09/07/2007	6 098
--------------------------	----------------------	-------

S.A.S. THOUARS DISTRIBUTION*Exercice du 1^{er} février 2023 au 31 janvier 2024***Immobilisations**

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	194 166			194 166
Immobilisations corporelles	18 628 919	143 116	0	18 772 035
Immobilisations financières - titres	1 372 713	396		1 373 109
Immobilisations financières - créances	722 097	188 860	185 261	725 696
	20 917 895	332 372	185 261	21 065 006

Amortissements

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	113 566	2 470		116 036
Immobilisations corporelles	16 316 775	708 286		17 025 061
	16 430 341	710 756		17 141 097

<i>Dont dotation :</i>	-	<i>Linéaire</i>	628 411	
	-	<i>Dégressive</i>	82 345	
	-	<i>Exceptionnelle</i>		

Provisions et dépréciations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires	43 048		26 008	17 041
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges ⁽¹⁾	173 800	61 600	63 800	171 600
Provision pour impôts ⁽²⁾	2 670			2 670
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant	124 601	129 597	124 601	129 597
	344 120	191 197	214 409	320 908

<i>Dont dotation :</i>	-	<i>Exploitation</i>	191 197	188 401
	-	<i>Financier</i>		
	-	<i>Exceptionnel</i>		26 008

⁽¹⁾ La reprise sur provision pour risques et charges se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés :	63 800
- montants repris parce que devenus sans objet :	-

La provision pour risques et charges se décompose ainsi :

- Une provision pour risques représentant une quote-part de la société dans un litige de la société coopérative nationale assignée par le ministre de l'Economie et des Finances devant le tribunal de commerce de Paris pour une restitution aux fournisseurs de remises additionnelles. Les sommes susceptibles d'être reversées par la société s'élèvent à 110 k€. En

S.A.S. THOUARS DISTRIBUTION

Exercice du 1^{er} février 2023 au 31 janvier 2024

mai 2021, le tribunal de commerce de Paris a débouté le ministre de l'Economie et des Finances de toutes ses demandes, et en octobre 2023, la Cour d'Appel de Paris a confirmé ce jugement. En janvier 2024, le ministre de l'Economie et des Finances a formé un pourvoi en cassation contre la décision de la Cour d'Appel de Paris. La provision est donc maintenue.

- Une provision correspondant à des réductions sur ventes accordées aux clients sur l'exercice et non utilisées à la clôture de l'exercice ; ces réductions sur ventes sont valorisées au coût de revient de l'avantage accordé et s'élèvent à 62 k€.

(2) La société THOUARS DISTRIBUTION a constitué une provision pour risque pour la restitution d'impôts liée aux déficits des filiales pour 3 k€, exigible lorsque la CAFETERIA DU THOUET redeviendra bénéficiaire.

S.A.S. THOUARS DISTRIBUTION*Exercice du 1^{er} février 2023 au 31 janvier 2024***Biens pris en crédit-bail****Néant****Créances – État des échéances**

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	À UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	725 696	219 425	506 271
Acomptes versés sur commandes			
Créances d'exploitation	1 960 619	1 960 619	
Créances diverses	3 691 108	3 691 108	
Charges constatées d'avance	314 228	314 228	
	6 691 650	6 185 379	506 271

Dettes – État des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	À UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants ^(*)	222	222		
Emprunts bancaires ⁽¹⁾	217 186	200 458	16 728	
Emprunts & dettes financières divers ⁽²⁾	590 061	4 620	463 041	122 400
Avances, acompte reçus sur commandes	29	29		
Dettes d'exploitation	6 373 828	6 107 890		265 938
Dettes diverses	14 804	14 804		
Produits constatés d'avance	6 353	6 353		
	7 202 481	6 334 375	479 768	388 338

^(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires⁽¹⁾ Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice⁽¹⁾ Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice

199 958

⁽²⁾ Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales**Comptes rattachés et comptes de régularisation**

Les charges à payer, produits à recevoir, les charges et produits constatés d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement

- Plus-value latente au début de l'exercice -
- Plus-value latente à la fin de l'exercice -

S.A.S. THOUARS DISTRIBUTION*Exercice du 1^{er} février 2023 au 31 janvier 2024***■ NOTE SUR LE COMPTE DE RESULTAT****Chiffre d'affaires**

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

	N	N-1
- Magasin	48 990 881	45 017 167
- Drive	4 877 933	4 104 625
	53 868 814	49 121 792

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque mois de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel sont « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Les salariés à prendre en compte sont ceux définis à l'article L 130-1 du code de sécurité sociale.

Il se décompose ainsi :

Cadres	5
Agents de maîtrise	30
Employés	116
	151

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Résultat exceptionnel

	CHARGES	PRODUITS
Amortissement dérogatoire	-	26 008
Autres produits exceptionnels	-	10
Subvention d'équilibre	24 103	-
Pénalités et amendes	175	-
	24 278	26 018

S.A.S. THOUARS DISTRIBUTION*Exercice du 1^{er} février 2023 au 31 janvier 2024***Participation des salariés**

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

La participation des salariés (<i>ordonnance du 21/10/1986</i>)	265 938
L'intéressement des salariés (<i>loi du 07/11/1990</i>)	341 872
	607 810

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun et diminuée de crédits d'impôts.

Intégration fiscale

La société fait partie du groupe d'intégration fiscale de la société mère S.A.S. SOGEDIS.

La charge d'impôt comptabilisée est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Impôt concernant le résultat courant avant impôts	705 484
Impôt concernant le résultat exceptionnel (<i>participation des salariés incluse</i>)	-150 974
	554 510

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

Situation au début de l'exercice (au taux de 25 %)	131 125
Situation à la fin de l'exercice (au taux de 25 %)	134 473

S.A.S. THOUARS DISTRIBUTION*Exercice du 1^{er} février 2023 au 31 janvier 2024***■ AUTRES INFORMATIONS****Dettes garanties par des sûretés réelles****Néant****Engagements financiers**

	DONNÉS	REÇUS
Marge non utilisée des crédits confirmés	250 000	250 000

Dettes garanties par des suretés personnelles**Néant****Engagements retraite**

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de gros et de détail à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 64 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 2.50 % ^(*) ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 2.00 % ^(**) ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales : taux moyen retenu Cadre : 51%, Agent de maîtrise : 36%, Employé : 22% ;
- critère de turn-over du personnel : Faible ;
- table de mortalité : INSEE 2023 ;

^(*) Le taux d'inflation et le taux d'actualisation ont été fixés en considération de l'ancienneté moyenne des salariés lors du départ à la retraite.

^(**) Taux moyen IBOXX des 3 dernières années.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ 415 000 €

Face à cet engagement, la société THOUARS DISTRIBUTION a souscrit un contrat « ABP VIE », garantissant le remboursement d'une partie des indemnités. La valorisation de ce fonds s'élève à 401 346 € au 31 Janvier 2024.

S.A.S. THOUARS DISTRIBUTION*Exercice du 1^{er} février 2023 au 31 janvier 2024***Entreprises liées**

	S.C.I. SOGECO	S.A.S. SOGEDIS	S.A.R.L. L'ODYSSEE	S.A.R.L. CAFETERIA DU THOUET
Participations			10 000	10 000
Dépréciation participations				
Créances rattachées à des participations				
Immobilisations financières diverses			174 693	30 463
Clients et comptes rattachés				
Créances diverses		3 659 554		
Charges constatées d'avance				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				
Autres dettes diverses				
Produits de participation	20 000	122 618	1 120	4 625
Valeurs mobiliers et créances de l'actif immobilisé				
Intérêts et charges assimilées				

Filiales et participation à plus de 50 %

	S.A.R.L. L'ODYSSEE	S.A.R.L. LA CAFETERIA DU THOUET
Capital	10 000	10 000
Réserves et R.A.N. avant affectation du résultat	105 845	-4 347
Quote-part du capital détenu	100 %	100 %
Valeur brute des titres détenus	10 000	10 000
Valeur nette des titres détenus	10 000	10 000
Prêts et avances consentis	174 693	30 463
Cautions & avals donnés	-	-
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	684 048	243 306
Résultat du dernier exercice clos	93 142	-
Dividendes encaissés	-	-

Comptes consolidés**Néant****Honoraires de commissariat aux comptes**

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.

Certifié Conforme

DocuSigned by:

 FF5C084DE60F410...